

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDEMNITÉS DE FONCTION

(Article L.2123-20-1-III : « Toute délibération du conseil municipal concernant les indemnités de fonction d'un ou de plusieurs de ses membres, à l'exception du maire, est accompagnée d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux autres membres du conseil municipal »)

Collectivité de : LA CAPELLE ET MASMOLENE

Population totale : 478 habitants

Indemnités du maire :

Nom et prénom du bénéficiaire	% de l'indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Total brut mensuel en Euros
DROME Christophe	26 %	1068.75

Indemnités des adjoints :

Nom et prénom des bénéficiaires	% de l'indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Total brut mensuel en Euros
1 ^{er} adjoint : DURANDO Françoise	10 %	411.05
2 ^e adjoint : FERRUS Thierry	10 %	411.05
3 ^e adjoint : HOET Sabine	10 %	411.05

Indemnités des Conseillers municipaux délégués :

Nom et prénom des bénéficiaires	% de l'indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Total brut mensuel en Euros
CHEVALIER Béatrice	4.7	193.19

